



Terre-Neuve-et-Labrador

Population : 526 977

Nombre d'écoles (M-12) : 260

Nombre d'élèves en M-12 : 64 336

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 1

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12 : 1 140

Gouvernance et réglementation

La School's Act, 1997 (Loi de 1997 sur les écoles) ne contient aucune disposition relative à l'enseignement à distance M-12. Par le passé, l'enseignement à distance était offert directement par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Depuis 2001, ce type de prestation est gérée par le Centre pour l'enseignement à distance et l'innovation (*CDLI*). En avril 2017, le *CDLI* a été transféré pour devenir une école du district scolaire anglophone de Terre-Neuve-et-Labrador (*NLESD*). En plus de ses offres pour le *NLESD*, le district a également conclu un protocole d'entente avec le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador et le district scolaire représentant les Mi'kmaq (c.-à-d. un district des Premières nations de la province) pour offrir des cours d'apprentissage en ligne à leurs étudiants à travers le *CDLI*.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance continue de comptabiliser la méthode d'enseignement utilisée par les élèves durant leurs études. Ces données sont disponibles via la base de données provinciale '*K-12 School Profile System*'.

Enfin, le *NLESD* a signé un protocole d'entente avec le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador et le district scolaire représentant les Mi'kmaq (c.-à-d. Un district des Premières nations à l'échelle de la province) pour dispenser des cours d'apprentissage en ligne à leurs élèves à travers le *CDLI*.

Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

Le Centre pour l'enseignement à distance et l'innovation (*CDLI*) est le seul fournisseur d'enseignement M-12 dans la province. Au cours de l'année scolaire 2018-19, on y dénombrait 1 140 élèves inscrits et 1 840 inscriptions à 44 différents cours. L'enseignement à distance M-12 est disponible à travers une combinaison d'outils synchrones et asynchrones, l'enseignement synchrone étant la principale méthode. Le *CDLI* offre également des classes de révision supplémentaires destinées aux élèves du secondaire. Ces classes de révision comprennent des leçons enregistrées et des vidéos qui présentent des questions et leurs solutions. Le contenu des vidéos est en fonction des résultats d'apprentissage provinciaux.

Programmes d'apprentissage mixte ou hybride (M-12)

Par le passé le *CDLI* permettait à tout enseignant de la province (y compris les chargées de classe) de s'inscrire sur leur portail et d'utiliser leur matériel didactique asynchrone pour

l'enseignement présentiel. Bien que le *CDLI* ait effectué le suivi du nombre d'enseignants inscrits au portail, le fait de détenir un compte dans le système ne signifie pas nécessairement que l'enseignant utilise les ressources en classe. Aucune donnée sur le nombre de comptes d'éducateurs n'a été fournie pour 2018-2019.